

COMITE DE VILLAGE DE SAUTEYRAS DU 5 JUIN 2009

Répondant à l'invitation de nos co-Présidents Monsieur Dominique GUITTARD, Conseiller Municipal et Madame Corinne KERDRAON, sont présents à 20 h 30 à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en présence de Monsieur Dominique PORTALIER 1^{er} Adjoint :

Monsieur GUITTARD
Madame KERDRAON, Monsieur JESTIN
Madame et Monsieur ROBIN
Madame STELLY
Madame MONTBEL
Madame FERREBOEUF, Monsieur BOYER
Madame BARD, Monsieur BARD
Monsieur DUCLOS
Madame VERNAT
Monsieur SOULIER, soit 14 participants.
Sont excusés Mr et Mme PRANAL

Monsieur GUITTARD ouvre la séance qui a pour objet :

- ☞ de présenter au comité de village les projets de réalisations du Conseil Municipal concernant l'aménagement de parkings et ainsi recueillir les avis du comité.
- ☞ de faire le point sur les questions en suspens depuis la dernière séance du comité (22/11/08).

1 - PARKING AU DEBUT DU BOULEVARD DU LAC, côté camping et ânes

Sur la base des plans remis, permettant de visualiser la disposition de 44 places de parking, des voies de circulation et celle de décélération en bordure de route, il ressort de la discussion :

- que ce parking ne sera pas payant, car si cela devait être le cas, tous ceux d'Aydat devraient le devenir,
- qu'une zone de stationnement de bus en bordure de route et à proximité complètera cette zone traitée de façon paysagère avec 2 tables de pique nique,
- que les places pour les handicapés ne sont pas matérialisées,
- que l'avis favorable des participants pour ce projet est retenu.

2 - PARKING DE LA ZONE DES RESTAURANTS

Le financement pouvant être obtenu prévoit l'aménagement d'un point d'information touristique. Le bureau d'étude a donc conçu une zone parking et une zone belvédère. Le plan comporte seulement 12 parkings avec un espace libre donnant une vue directe sur le lac y compris de la route.

De l'avis général, même dans l'état actuel de l'emplacement, qui offre une trentaine de stationnements « anarchiques », il n'y aura jamais assez d'emplacements à cet endroit. De plus, ces parkings ne seront pas expressément réservés aux commerçants.

Sur la base du plan, il est demandé

- que le muret tracé en rouge sur le plan laisse une zone de passage pour accéder directement du parking au trottoir du restaurant;
- d'étudier l'implantation de 3 ou 4 places de parkings supplémentaires en épis, dont une zone moto, directement en bordure de route, avec déport de la zone de circulation des piétons à l'intérieur de l'espace belvédère;
- d'étudier la possibilité d'implanter un stationnement en épis de l'autre côté de la route, en réduisant le talus, sur la droite après la dernière maison de Sauteyras en direction d'Aydat;

Une résidente de ce secteur exprime qu'il est parfois impossible de s'arrêter devant chez soi et plus encore de stationner. Elle parle aussi du risque de traverser la route, dans cette zone pourtant limitée à 50, étant donnée la vitesse excessive de certains automobilistes.

Pour résoudre le problème de parking de "masse" à Sauteyras pour les jours d'affluence :

- L'implantation de places de parking à l'endroit du point propre n'est pas envisageable, la future roselière se situera à cet endroit.
- Il est proposé à la mairie d'envisager de rendre disponible la prairie du centre de loisirs pour permettre aux visiteurs et clients potentiels des commerces de pouvoir plus facilement stationner à proximité.

Avec l'ensemble des avis exprimés, le compromis - espace paysagé et stationnement - pour consacrer à cet emplacement un lieu de panorama touristique, semble quand même bien perçu par les participants.

Mme Bard souligne le problème du mur de soutènement du parking qui est fissuré. Dominique Guittard doit

vérifier sur le cadastre qui est propriétaire du mur avant toute action.

M. Bard déclare être prêt à financer une partie des travaux d'aménagement du parking si le projet lui convient.

3 – POINT SUR LES SUJETS EVOQUES LORS DE LA DERNIERE REUNION (22/11/08)

1. Conteneurs

- Des conteneurs doivent être réparés.

- La dératation du bas du chemin de Tessignou a été réalisée. Les habitants restent vigilants et signaleront à la mairie tout retour du problème.

- Les nouveaux conteneurs ne comportent pas tous les signalisations nécessaires. Des bouteilles en verres et du gazon se retrouvent dans les conteneurs à ordures, en particulier rue Beau-site où l'on constate régulièrement le manque de civisme de certains. Merci de faire des efforts.

- Un conteneur jaune a été demandé pour l'emplacement au bas du chemin de Papianilla. Pour l'aménagement de l'emplacement, la suppression du pylône permettra de disposer d'un espace plus vaste.

- Il est redemandé que le collecteur de verre à l'angle de la clôture de la propriété PRANAL soit déplacé pour éviter les nuisances sonores.

2. **Panneaux d'affichages** : Prévus pour début janvier 2009, les panneaux d'affichage sont arrivés à la mairie depuis un mois et en attente d'être posés ...

3. **Panneau de limitation de vitesse à 30 km/h rue Beau-site** : les panneaux sont arrivés et en attente d'être posés ...

4. **Trou devant le transformateur** : Il a été bouché

5. **Transfert de la médiathèque** : Réalisé en février 2009, l'inauguration aura lieu le 20 juin à 18:30.

6. **Panneau publicitaire de la Société générale** : Il a été supprimé.

Les habitants signalent les nombreux dysfonctionnements du DAB et demandent le bilan des retraits d'argent en 2008.

7. **Matérialisation du passage des piétons devant propriété Mr Mme OLIVIER** : Cette question sera vue avec la DDE. Les habitants souhaitent juste quelques traits de peinture au sol.

8. **Arrivée de l'ADSL haut débit** : Pas de nouvelles à ce jour.

9. **Lampadaires du Boulevard du Lac défectueux** : Des réparations ont été effectuées mais depuis d'autres lampadaires sont en panne.

10. **Jeux pour enfants devant le Domaine du Lac** : les jeux actuellement cassés seront réparés avant l'été. Vu avec la Communauté de Communes

11. **Nettoyage des trottoirs sur la promenade du Lac** : La DDE l'a effectué au printemps.

12. **Site géologique rue Beau-site** : La mise en valeur reste bien prévue. Une poubelle serait nécessaire à cet endroit, les visiteurs (écoliers) prenant souvent leur goûter sur place.

13. **Chantiers de constructions à l'entrée de Verneuges** : les réalisations sont conformes avec le PLU que la nouvelle Municipalité ne trouve pas assez clair et trop souple. Un projet de modification du PLU est prévu.

14. **Arasements partie haute chemin de Papianilla** : reste envisagé, après le débroussaillage, pour sa partie centrale.

15. **Sonorisation excessive au domaine du Lac le week-end de l'ascension**. Les riverains souhaitent connaître la réglementation qui s'applique dans de tels cas. La réglementation précise que les Bars ont une autorisation d'ouverture jusqu'à 1 h (avec un bruit respectable). Pour une ouverture après 1 h il est nécessaire de faire une demande de dérogation.

16. **Projet de roselière** : il doit démarrer avant fin 2009.

17. **Barrière à neige** : les riverains ont apprécié sa mise en place cet hiver et remercient la commune. Ils soulignent aussi l'excellent travail de débroussaillage réalisé rue Beau-site par les employés municipaux au printemps.

Aucune autre question n'est posée, Dominique GUITTARD lève et clôt la séance à 21 h 45 en invitant les participants à découvrir le site web que le Conseil Municipal a fait réaliser.